

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET COMMERCE EXTÉRIEUR CANADA

1. UNE STRATÉGIE COMMERCIALE POUR LE CANADA

En collaboration avec les provinces, le gouvernement fédéral a élaboré en 1985 une Stratégie nationale du commerce visant à renforcer et à élargir les activités déjà entreprises en matière de promotion du commerce. La Stratégie, que les premiers ministres ont approuvée en février 1985, a pour but de mobiliser et d'harmoniser les efforts publics et privés afin de stimuler les exportations et de créer des emplois pour les Canadiens. Cette stratégie a été appuyée par l'octroi de 57 millions de dollars destinés aux activités de promotion du commerce dans le cadre du Programme de promotion du commerce sur les marchés mondiaux de même que la stratégie de commerce Horizon le Monde avec nos \$93.6 millions. Trois grands objectifs lui ont été assignés:

- . assurer et améliorer l'accès des entreprises canadiennes aux marchés extérieurs
- . renforcer la compétitivité commerciale du Canada, et
- . rendre plus efficace la commercialisation à l'exportation du Canada.

Les efforts visant à assurer et à améliorer l'accès aux marchés étrangers sont déployés sur deux fronts, soit par l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et par les Négociations commerciales multilatérales du GATT. Sur ces deux fronts, nous tentons d'obtenir une réduction des barrières auxquelles les exportations canadiennes de biens et de services sont confrontées.

Notre stratégie commerciale porte principalement sur l'accroissement de l'accès des entreprises canadiennes à nos trois principaux marchés d'exportation, soit les États-Unis, l'Europe et la région Asie-Pacifique.

Afin de renforcer notre compétitivité commerciale, des conseillers en investissement recrutés dans le secteur privé ont été affectés aux principales missions à l'étranger pour y conseiller et y encourager les gens d'affaires locaux susceptibles d'investir au Canada. Des agents de développement technologique ont également été recrutés afin d'aider les sociétés canadiennes à découvrir et à adopter les technologies étrangères; ils sont également chargés de l'exécution à l'étranger du Programme d'apports technologiques du Ministère.

Afin de rendre plus efficace la commercialisation canadienne à l'exportation, il a été jugé nécessaire de resserrer la coopération fédérale-provinciale dans le domaine du commerce par le processus de consultations annuelles. Plusieurs programmes ont été mis au point pour venir en aide aux entreprises canadiennes au chapitre des compétences de commercialisation internationale. Le Programme de développement